



Centre Régional d'Etudes,
d'Actions et d'Informations
en faveur des personnes
en situation de vulnérabilité



Les ESAT de la région Auvergne-Rhône-Alpes et leurs travailleurs

-

Résumé Février 2022

Étude d'origine réalisée par le CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
à la demande de l'Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



Cette **transcription en FALC**

a été écrite par l'ESAT Riom/Mozac

www.creai-ara.org

ESAT

Établissement et Service d'Aide par le Travail

Sommaire

**1. Présentation
des ESAT dans la
région**

Page 6

**2. Présentation des
travailleurs d'ESAT**

Page 10

**3. Comment répondre
aux besoins
et aux attentes
des travailleurs ?**

Page 14

Annexes

Page 37

- **1. Présentation des ESAT dans la région**

1.1 Présentation générale des ESAT

1.2 Les différentes activités professionnelles en ESAT

- **2. Présentation des travailleurs d'ESAT**

2.1 D'où viennent les travailleurs d'ESAT ?

2.2 Où vont les travailleurs quand ils quittent l'ESAT ?

- **3. Comment répondre aux besoins et aux attentes des travailleurs ?**

3.1 Prendre en compte l'évolution des travailleurs

3.2 Proposer des nouvelles modalités d'accompagnement

3.3 Reconnaître les compétences des travailleurs

3.4 Faire évoluer les pratiques professionnelles dans les ESAT

3.5 Sécuriser le parcours des travailleurs qui souhaitent quitter l'ESAT pour aller travailler dans le milieu ordinaire

3.6 L'habitat et le transport : des outils essentiels pour une réelle inclusion dans la société



Objectifs et méthode de l'étude

L'étude a été réalisée en 2019.

Objectifs

Améliorer la connaissance générale des ESAT de la région :

- leur organisation et leur fonctionnement
- le parcours de leurs travailleurs

Comment répondre aux divers besoins des travailleurs ?

Méthode

- Questionnaire auprès des ESAT
- Entretiens collectifs avec des travailleurs d'ESAT
- Entretiens avec des professionnels d'ESAT, d'entreprises, d'Entreprises Adaptées, IME ...

Suivi de l'étude

Un groupe de travail s'est réuni 6 fois.

Le groupe de travail était composé de l'ARS, de professionnels des ESAT et du travail protégé et adapté, d'associations et du CREAI.





1. Présentation des ESAT dans la région



1.1 Présentation générale des ESAT

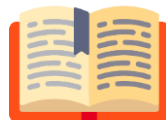
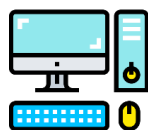
- Les ESAT sont des établissements médico-sociaux.
- Les personnes qui travaillent en ESAT ont une notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Les ESAT accompagnent des personnes qui ne peuvent pas travailler dans une entreprise ordinaire, sur du court ou du long terme.
- Les ESAT permettent aux personnes en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle.
- Les ESAT proposent un accompagnement médico-social et éducatif.
- Le travail en ESAT évolue pour répondre aux attentes des travailleurs.
- Le soutien proposé par l'ESAT comprend des actions :
 - d'entretien des connaissances,
 - de maintien des acquis scolaires,
 - de formations professionnelles,
 - d'éducation à l'autonomie,
 - d'implication dans la vie sociale.



1.1 Présentation générale des ESAT

- Les activités de soutien doivent répondre aux besoins et aux attentes des travailleurs.
- Les activités de soutien sont la plupart du temps de 3 catégories :

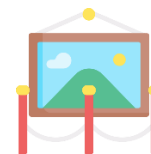
- **À caractère professionnel** : informatique, lecture, ouverture du Compte Personnel de Formation (CPF)



- **Pour l'inclusion dans la société** : permis de conduire, atelier courses, alimentation, gestion du budget



- **Pour l'épanouissement personnel** : marche, yoga, sport adapté, visite de musée



1.2 Les différentes activités professionnelles en ESAT

Les 3 activités les plus proposées en ESAT sont :

Montage / Conditionnement

Espaces verts

Prestation industrielle

Les 4 activités souvent proposées en ESAT sont :

Entretien des locaux

Restauration / Traiteur

Blanchisserie

Prestations administratives

Les 3 activités les moins proposées en ESAT sont :

Environnement / Recyclage

Artisanat

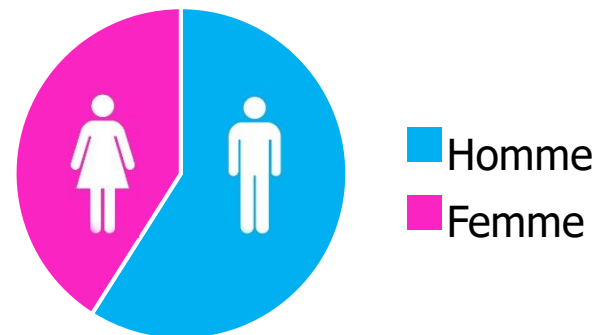
Production agricole et agroalimentaire

2. Présentation des travailleurs d'ESAT

2.1 Présentation des travailleurs d'ESAT

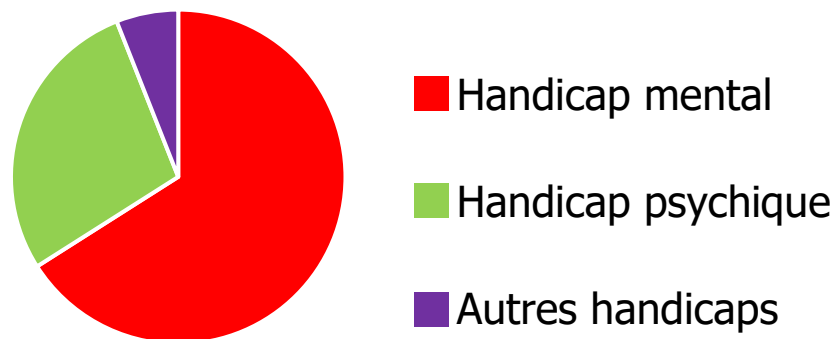
- Il y a plus de 13 000 travailleurs en situation de handicap dans l'enquête.

- Il y a plus d'hommes que de femmes qui travaillent en ESAT.



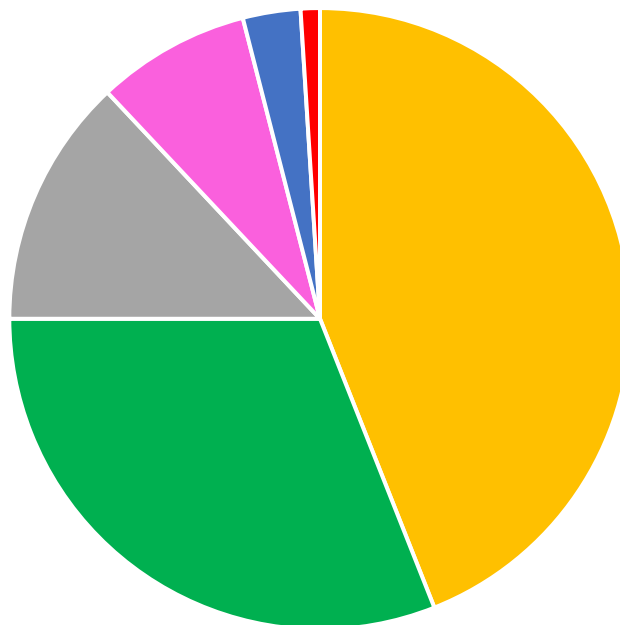
- Les travailleurs d'ESAT sont le plus souvent âgés de 20 ans à 59 ans.

- Il y a plus de personnes qui ont un handicap mental qu'un handicap psychique dans les ESAT.



Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREAI Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018

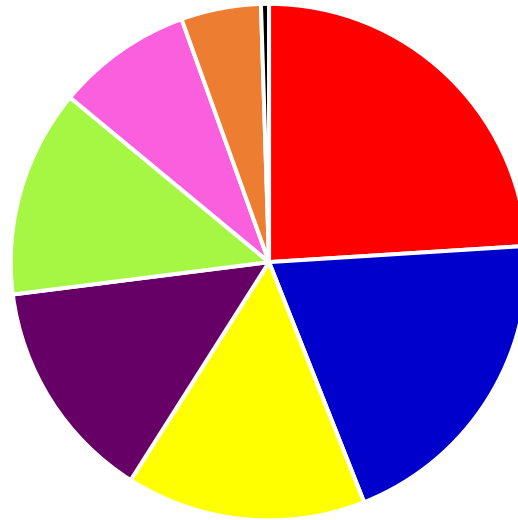
2.2 D'où viennent les travailleurs d'ESAT ?



- Travailleurs qui viennent d'une destination Autre (le plus souvent sans activité professionnelle)
- Travailleurs qui viennent d'un établissement spécialisé pour les enfants (IME, IMPRO, ...)
- Travailleurs qui viennent d'un autre ESAT
- Travailleurs qui viennent du milieu ordinaire de travail ou d'une Entreprise Adaptée
- Travailleurs qui viennent d'un hôpital
- Travailleurs qui viennent d'une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREAI Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018

2.3 Où vont les travailleurs quand ils quittent l'ESAT ?



- Travailleurs qui partent pour une raison Autre (départ à la retraite, démission, ...)
- Travailleurs qui vivent chez eux sans un accompagnement à la vie sociale
- Travailleurs qui vont dans un autre ESAT
- Travailleurs qui vivent chez eux avec un accompagnement à la vie sociale
- Travailleurs qui vont dans un autre établissement (Foyer de vie, Maison d'Accueil Spécialisée,...)
- Travailleurs qui vont dans le milieu ordinaire de travail ou en Entreprise Adaptée
- Travailleurs qui vont dans un hôpital
- Travailleurs qui vont dans un lieu de formation (Centre de Rééducation Professionnelle)

Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREAI Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018



3. Comment répondre aux besoins et aux attentes des travailleurs ?

3.1 Prendre en compte l'évolution des travailleurs

- **Constats**

- Une personne sur 4 en ESAT a un handicap psychique.
- Ce nombre augmente.

- **Conseils**

- Il faut développer des activités adaptées.
- Il est important de former les professionnels d'ESAT à l'accompagnement de ce public.
- Il faut favoriser les formations entre ESAT.
- Il faut développer la communication autour des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM).
- Il est important de connaître les professionnels qui peuvent intervenir dans l'accompagnement.
- Il faut développer des partenariats avec la psychiatrie et l'addictologie.
 - > L'addictologie est l'étude des comportements de dépendance (alcool, drogues,...).
- Il faut faire connaître les équipes mobiles de psychiatrie dans les ESAT et dans les administrations qui gèrent les ESAT.



3.1 Évolution des travailleurs

- **Constat**

- Les travailleurs ont des parcours variés avant l'entrée en ESAT, par exemple :
 - Des travailleurs accompagnés par un Établissement Social et Médico-social (ESMS) pour enfants,
 - Des travailleurs scolarisés au sein d'un établissement de l'Éducation Nationale,
 - Des travailleurs qui ont évolué en milieu ordinaire de travail.

- **Conseils**

- Il est important de mieux communiquer sur le rôle et le fonctionnement des ESAT.
- Il faut communiquer auprès des jeunes, des familles, des entreprises, de l'Éducation Nationale,...
- Il faut développer des activités adaptées aux envies et aux capacités des travailleurs.
- Il faut proposer des accompagnements adaptés aux travailleurs.
- Il faut évaluer les savoir-faire professionnels à l'aide d'outils pour valoriser l'expérience passée de chaque travailleur.

3.1 Évolution des travailleurs

- **Constat**

- Il est difficile de prévoir et d'accompagner les fins d'activités professionnelles en ESAT.

- **Conseils**

- Pour des adultes en situation de handicap vieillissants il faut développer des partenariats avec des :



- Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD),



- Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD),



- Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH).

3.2 Proposer des nouvelles modalités d'accompagnement

- Face à cette évolution du profil et des attentes des travailleurs, le public accueilli en ESAT change.
- Les ESAT s'adaptent.
- Ils proposent un accompagnement différent.
- L'accompagnement est plus ouvert vers le milieu ordinaire de travail.

Par exemple :

- Les Mises À Disposition (MAD),
- Les stages,
- « L'ouverture de l'ESAT vers le milieu ordinaire »,
- L'ESAT « hors les murs »,
- L'ESAT avec une section « hors les murs »,
- L'ESAT de transition.

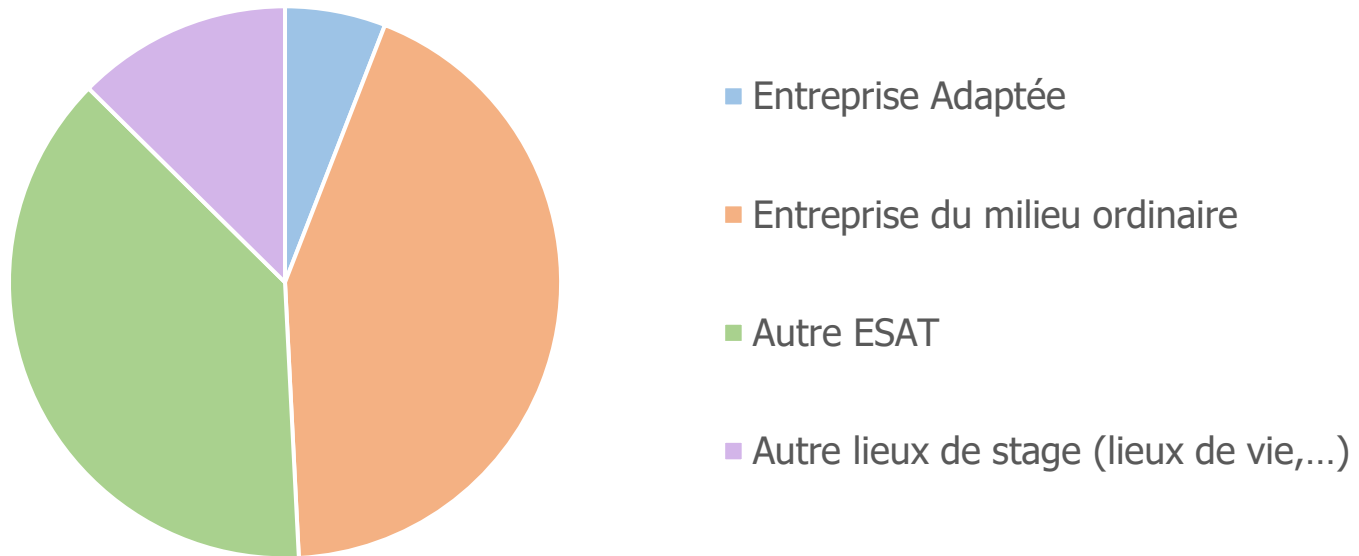
Les Mises À Disposition (MAD)

- Les travailleurs d'ESAT peuvent réaliser des missions en entreprises du milieu ordinaire.
- Ces missions sont appelées Mises À Disposition (MAD).
- Ces MAD peuvent se faire en individuel ou en groupe.
- Pendant ces MAD, les travailleurs et l'entreprise sont accompagnés.
- Les MAD permettent aux travailleurs d'être valorisés.
- Les ESAT développent les MAD pour les travailleurs qui le souhaitent.

Les stages

- Les travailleurs d'ESAT peuvent réaliser des stages.
- En 2018, la moitié des stages ont eu lieu dans une entreprise du milieu ordinaire ou une entreprise adaptée.

Lieux de stage en 2018



Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREAI Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018

L'ouverture de l'ESAT vers le milieu ordinaire

- Les ESAT « ouvrent leurs portes » aux entreprises du milieu ordinaire.
- Ces « activités ouvertes » peuvent être des activités de conserverie, de gardiennage d'animaux, de restauration, d'un ESAT camping.
- Ces nouveaux métiers dans les ESAT répondent aux attentes des travailleurs.

- **Conseils :**
 - Il faut développer des évènements comme des journées « portes ouvertes » pour montrer les métiers proposés dans les ESAT.
 - Il faut sensibiliser au handicap.
 - Pour sensibiliser au handicap, il faut développer des partenariats avec des entreprises et avec des écoles (Éducation Nationale).
 - Il faut valoriser les entreprises qui réalisent une partie de leurs activités dans les ESAT.

L'ESAT « hors les murs »

- L'objectif des ESAT « hors les murs » est de travailler, en individuel ou en groupe, dans des entreprises.
- Les activités de production d'un ESAT « hors les murs » se font dans les entreprises du milieu ordinaire.
- **Constats**
 - Dans la région, il y a 12 ESAT « hors les murs ».
 - Le nombre d'ESAT « hors les murs » augmente.

L'ESAT avec une section « hors les murs »

- Les ESAT avec section « hors les murs » proposent 2 accompagnements :
 - Une partie des personnes travaille à l'ESAT,
 - Une partie des personnes travaille en entreprise,
 - Le travail peut se faire en individuel ou en groupe.
- **Constat**
 - Dans la région il y a 26 ESAT avec section « hors les murs ».

L'ESAT de transition

- L'ESAT de transition propose un accompagnement progressif.
- L'ESAT de transition présente un environnement de travail valorisant et diversifié.
- L'ESAT de transition a pour objectif de préparer le travailleur à une inclusion professionnelle réussie en milieu ordinaire.
- **4 principes d'organisation :**
 - Développer des activités au plus près du milieu ordinaire,
 - Travailler en petits groupes,
 - Offrir un parcours individualisé,
 - Favoriser les Mises À Disposition (MAD).
- **Constats**
 - La création d'ESAT de transition répond aux besoins des personnes avec un handicap psychique.
 - Dans la région, 19 ESAT ont des places de transition.
 - 6 ESAT ont uniquement des places de transition.

Conclusion

- **Constat**

Il est important de proposer un accompagnement souple et adapté en fonction des nouveaux publics accueillis.

Il est important de soutenir les travailleurs qui ont le projet de travailler en milieu ordinaire.

- **Conseils**

- Il faut recruter des personnes pour l'insertion professionnelle.
- Il faut créer des postes de coordinateurs de parcours professionnels dit « Job coach ».
 - > Le « job coach » est le professionnel qui accompagne le travailleur tout au long de sa vie professionnelle.
- Il faut créer des bonnes conditions d'accueil pour les personnes en situation de handicap.
- Il faut parler du handicap aux salariés dans les entreprises.
- Il faut informer les entreprises sur les compétences et métiers dans les ESAT.
- Il faut permettre le « droit au retour » des travailleurs qui ont quitté l'ESAT.

Ces travailleurs doivent pouvoir revenir après une expérience en milieu ordinaire.

3.3 Reconnaître les compétences des travailleurs

Encourager le développement des compétences des travailleurs d'ESAT par la formation continue.

- La formation continue permet d'apprendre de nouveaux savoirs et de nouveaux savoir-faire.
- **Conseils**
 - Il faut soutenir les liens entre les entreprises, les ESAT, les centres de formation et les OPérateurs de COmpétences (OPCO).
 - > Un OPérateur de COmpétences est un organisme qui a pour rôle d'accompagner la formation professionnelle.
 - Il faut proposer des formations adaptées.
 - Il faut informer les professionnels et les travailleurs d'ESAT, les mandataires judiciaires (tuteurs, curateurs).
 - Il est important de communiquer sur l'ouverture et l'utilisation du Compte Personnel de Formation.



3.3 Reconnaître les compétences des travailleurs

• Constats

- Il existe des dispositifs de reconnaissance des compétences professionnelles des travailleurs.

- Dans la région, il y a 3 dispositifs :



- Différent & Compétent

- Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels : RSFP

- Reconnaissance des Acquis de l'Expérience : RAE

• Conseils

- Il faut développer les liens entre les organismes,

les dispositifs et les Établissements et Services Médico-Sociaux (ESMS).

- Il faut informer les travailleurs sur leurs droits de demander

une reconnaissance de leurs compétences et de leurs savoir-faire.

- Il faut faire reconnaître et encourager la reconnaissance des compétences et des savoir-faire des travailleurs.

- Il faut encourager les dispositifs de RAE auprès des entreprises et des entreprises adaptées.

3.4 Faire évoluer les pratiques professionnelles dans les ESAT

- **Constats**

- La politique des ressources humaines au sein des ESAT doit évoluer.
- Il faut favoriser l'évolution des pratiques professionnelles.

- **Conseils**

- Il faut créer plus de liens entre les ESAT et les organismes de formations pour faire évoluer les métiers.
- Il faut plus de postes de chargés d'insertion professionnelle en ESAT.
- Il faut permettre l'évolution du métier de moniteur d'atelier.
- Le moniteur d'atelier doit être moins dans l'organisation technique de la production.
- Le moniteur d'atelier doit être davantage dans l'organisation d'une tâche pour permettre au travailleur d'apprendre par lui-même.

3.5 Sécuriser le parcours des travailleurs qui souhaitent quitter l'ESAT pour aller travailler dans le milieu ordinaire

- **Constats**

- Certains travailleurs peuvent rencontrer des difficultés pour quitter l'ESAT.
- Les travailleurs ont peur de perdre leur place à l'ESAT s'ils vont en milieu ordinaire.
- En cas de sortie d'ESAT, les travailleurs ont moins de sécurité financière.

- **Conseils**

- Il faut faire évoluer les lois pour l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH), pour favoriser le travail en milieu ordinaire.
- Les travailleurs doivent être rassurés pour aller vers le milieu ordinaire de travail.
- Les travailleurs doivent mieux connaître leur situation financière quand ils sont embauchés dans une entreprise ordinaire.
- Il faut permettre:
 - l'accueil en sureffectif, - le droit au retour, - le double statut ESAT et Emploi accompagné.
- Il faut développer l'accès à l'emploi vers les entreprises adaptées.

3.5 Sécuriser le parcours des travailleurs qui souhaitent quitter l'ESAT pour aller travailler dans le milieu ordinaire

- **Constats**

- Le Dispositif d'Emploi Accompagné (DEA) a pour objectif :
 - d'accompagner les travailleurs dans leurs recherches d'emploi,
 - d'accompagner les travailleurs dans le maintien de leur emploi.
- Le dispositif accompagne aussi l'employeur.
- Les travailleurs et les employeurs peuvent faire appel à ce dispositif.

- **Conseils**

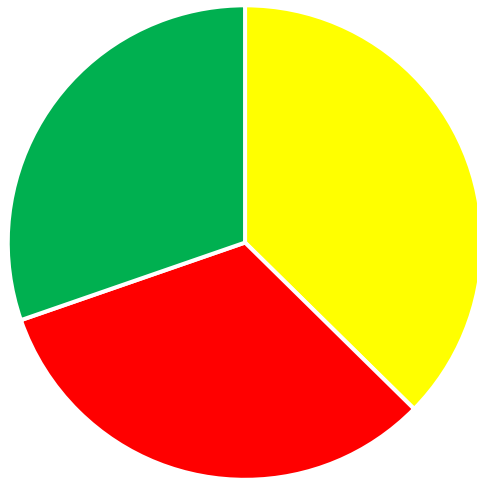
- Il est important de développer des DEA.
- Il faut communiquer sur le DEA auprès des travailleurs d'ESAT.
- Il faut permettre au travailleur de conserver le statut de travailleur d'ESAT et bénéficiaire du DEA.
- Il faut encourager les ESAT à développer le Dispositif d'Emploi Accompagné (DEA).

3.6 L'habitat et le transport :

Des outils essentiels pour une réelle inclusion dans la société

L'habitat

L'hébergement en structure collective (foyer d'hébergement) a longtemps été très utilisé.



- Travailleurs qui vivent dans leur logement
- Travailleurs qui vivent dans un foyer d'hébergement
- Travailleurs qui sont hébergés chez un parent ou un proche

Aujourd'hui, de plus en plus de travailleurs souhaitent vivre dans leur logement.



Foyer d'hébergement



Dans leur logement

Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREAI Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018

3.6 L'habitat et le transport :

Des outils essentiels pour une réelle inclusion dans la société

L'habitat

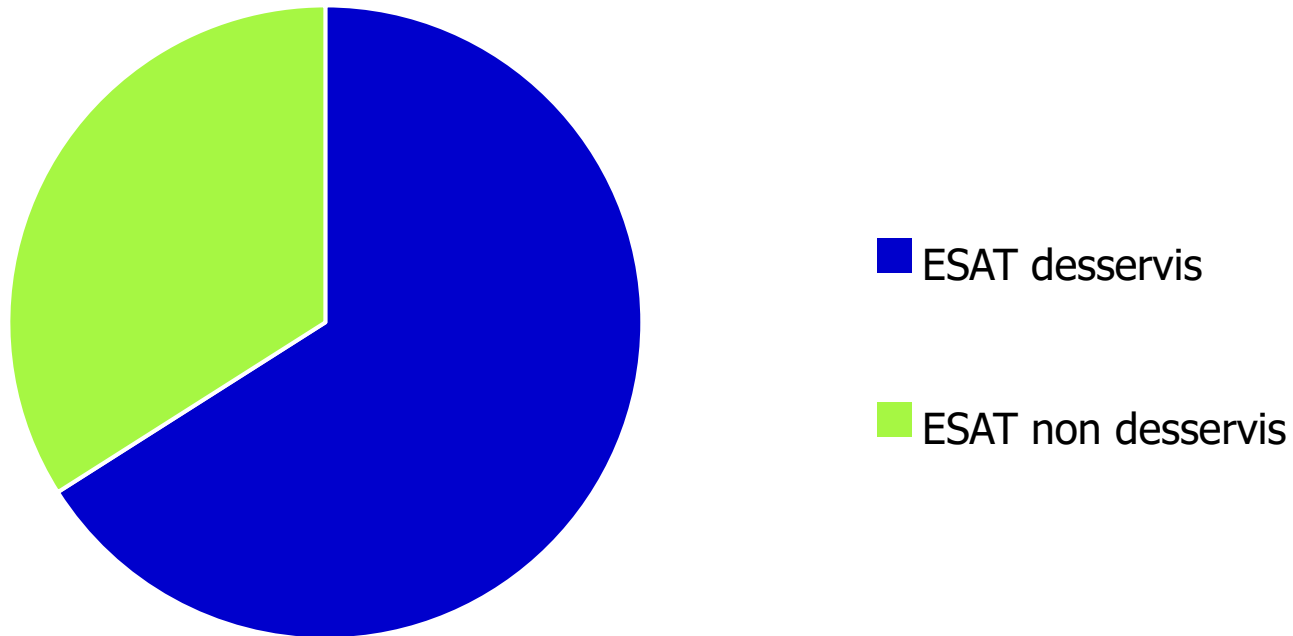
- **Conseils**

- Il faut favoriser l'inclusion des travailleurs dans la société.
- Il est donc important de développer les logements accompagnés.
- Il faut plus de Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et de Services d'Accompagnement Médico Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) pour développer des habitats inclusifs.
 - > Les habitats inclusifs regroupent des espaces de vie « individuelle » et des espaces de vie « partagée ».
Les habitants souhaitent vivre ensemble dans un environnement adapté et sécurisé.
- Il est important de sensibiliser les acteurs de l'habitat.
Il faut sensibiliser ces acteurs à l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap.
Par exemple, par le développement de formations croisées.
- Il faut développer les relations entre les partenaires de l'habitat et les partenaires du sanitaire et du médico-social.

3.6 L'habitat et le transport :

Des outils essentiels pour une réelle inclusion dans la société

Le transport



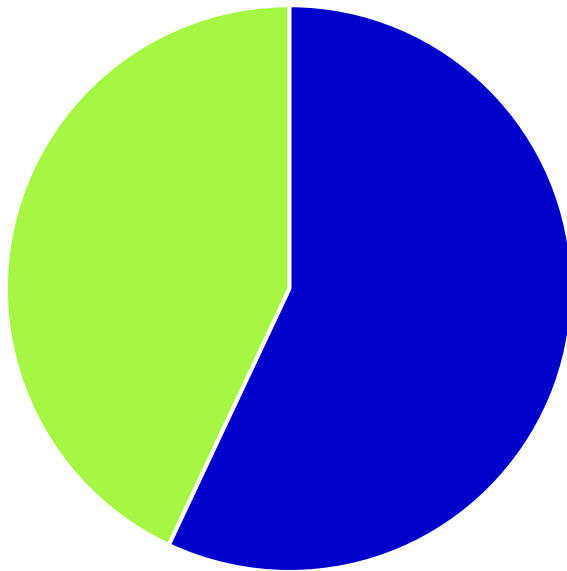
Il y a plus d'ESAT desservis par des transports publics.

Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREA Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018

3.6 L'habitat et le transport :

Des outils essentiels pour une réelle inclusion dans la société

Le transport



- ESAT qui ont mis en place un système de transport
- ESAT qui n'ont pas mis en place un système de transport

Les ESAT mettent le plus souvent en place un système de transport.

Source : Questionnaire ARS Auvergne Rhône-Alpes et CREAI Auvergne-Rhône-Alpes au 31/12/2018

3.6 L'habitat et le transport :

Des outils essentiels pour une réelle inclusion dans la société

Le transport

- **Conseils**

- Il faut réunir les expériences des ESAT pour la mobilité des personnes en situation de handicap.
- Il faut faire la liste des partenaires sur le sujet de la mobilité, principalement pour :

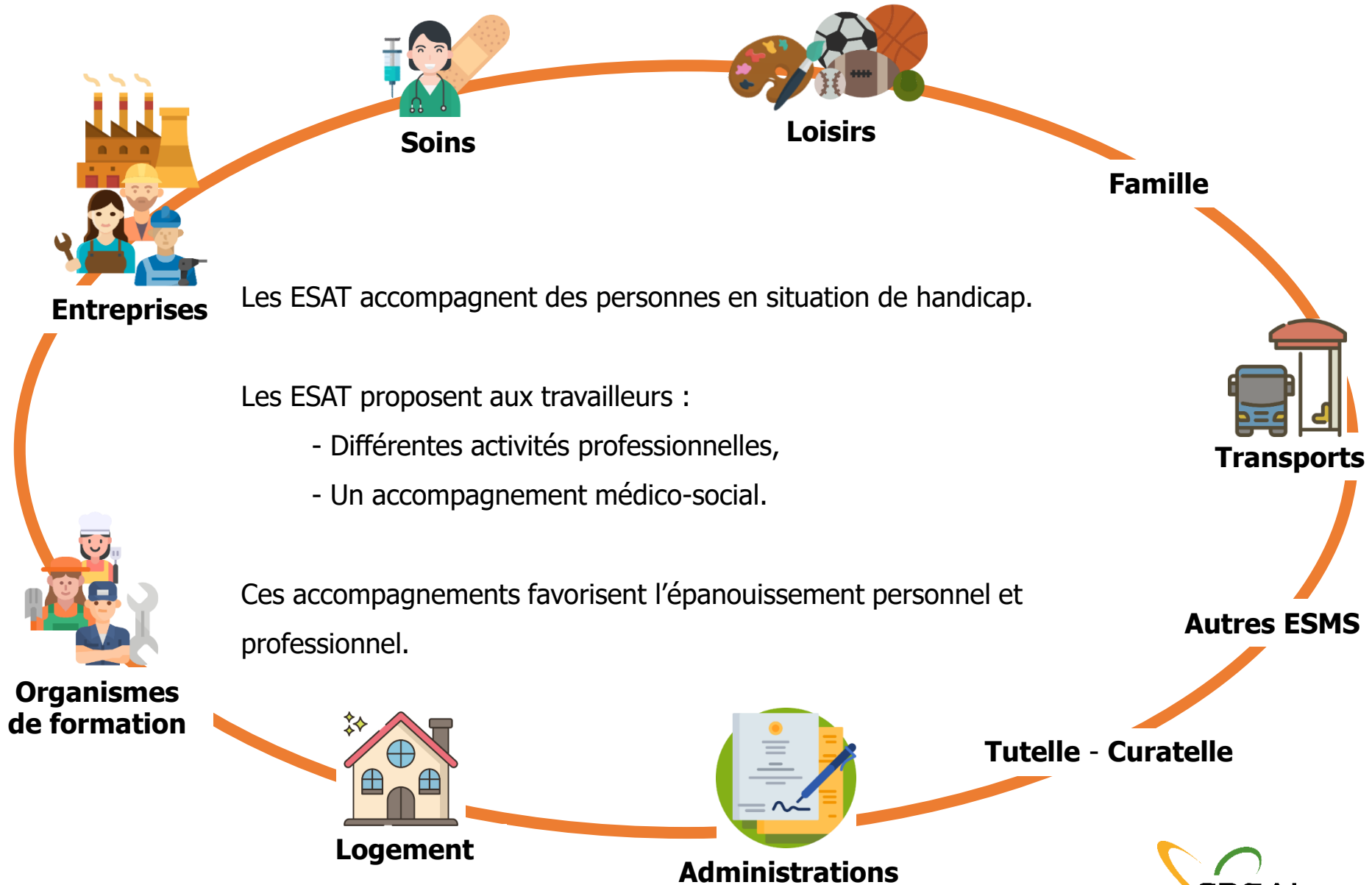
- Les aides financières pour passer le permis de conduire,



- Les aides à l'achat d'une voiture ou d'une voiturette.



En conclusion : L'ESAT et son territoire



ANNEXES

- **La formation continue**

- La formation continue permet d'apprendre de nouveaux savoirs et savoir-faire.
- Ces nouveaux apprentissages peuvent se faire à travers différentes formations :
 - Des formations pour vérifier le niveau des compétences professionnelles.
Par exemple, l'utilisation de matériels ou d'outils.
 - Des formations pour le « développement personnel ».
Par exemple, des formations sur l'image de soi et l'estime de soi, la sophrologie.
> La sophrologie permet de faire des exercices de relaxation basés sur la respiration.
 - Des formations sur l'autonomie de déplacements.
Par exemple le code de la route.

- **Les différentes conditions de la formation continue**

- Les travailleurs d'ESAT peuvent bénéficier de formations continues.
- Ces formations peuvent se faire dans le cadre :

du plan de formation *ou* de leur compte personnel de formation (CPF)

ANNEXES

- **Qu'est-ce que le plan de formation ?**

- Le plan de formation est un document rédigé par l'ESAT.
- Le plan de formation rassemble toutes les formations retenues par l'ESAT.
- Les ESAT réunissent les souhaits de formations des travailleurs dans le cadre de leur projet personnalisé.
- Ces souhaits permettent de constituer le plan de formation du travailleur.
- Les encadrants peuvent aussi proposer des thèmes de formation.
- Ces thèmes de formations répondent aux besoins des travailleurs ou de l'ESAT.
- Un OPérateur de COmpétence (OPCO) est un organisme de l'état chargé d'accompagner la formation professionnelle.
- Les ESAT financent les OPCO qui forment les encadrants et aussi les travailleurs d'ESAT.

ANNEXES

- **Qu'est-ce que le Compte Personnel de Formation (CPF) ?**



- Le Compte Personnel de Formation (CPF) est un dispositif public de formation continue.
- Pour bénéficier du CPF il faut ouvrir un compte.
- Chaque année, les travailleurs d'ESAT ont des heures au titre du CPF.
- Ces heures permettent aux travailleurs de bénéficier de différentes formations.
- Le CPF est utilisé avec l'accord du travailleur ou de son représentant légal.
- L'ESAT peut accompagner le travailleur dans l'ouverture de son CPF et son utilisation.

ANNEXES



- **Qu'est-ce que le dispositif « Différent et Compétent » ?**
- Différent et Compétent est un dispositif qui permet aux travailleurs d'obtenir une attestation qui reconnaît leurs compétences professionnelles.
- Pour obtenir cette attestation le travailleur doit :
 - avoir constitué un dossier de preuves de compétences,
 - présenter son dossier devant un jury.
- L'attestation de compétences est remise lors d'une cérémonie.
- Lors cette cérémonie sont présents :
 - des entreprises,
 - des collectivités,
 - des représentants institutionnels.
- L'objectif principal de ce dispositif est de révéler le savoir-faire des travailleurs.

ANNEXES

- **Qu'est-ce que le dispositif « Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnel (RSFP) » ?**
- Le dispositif RSFP permet aux travailleurs d'obtenir :
 - des compétences,
 - une attestation de reconnaissance des savoir-faire.
- Pour obtenir ces 2 documents, les travailleurs doivent réaliser des épreuves pratiques.
- Ces épreuves pratiques concernent leur activité professionnelle.
- Les épreuves pratiques peuvent se dérouler lors :
 - d'une situation de travail reconstituée,
 - d'une mise en situation réelle directement en entreprise.
- Les travailleurs reçoivent ces 2 documents lors d'une cérémonie officielle.
- Les objectifs de ce dispositif sont de :
 - valoriser les savoir-faire professionnels des travailleurs,
 - soutenir la construction des projets professionnels des travailleurs.

ANNEXES

- **Qu'est-ce que le dispositif « Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) » ?**

- Le dispositif RAE est soutenu par le Collectif du Travail Protégé Et Adapté (CTPEA),
- Ce dispositif permet aux travailleurs d'obtenir une attestation de compétences,
- Pour obtenir cette attestation, les travailleurs candidats doivent choisir le référentiel métier dans lequel ils souhaitent être évalués.
 - > Un référentiel métier est un répertoire de métiers,
Un référentiel métier rassemble des compétences, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.
- Un référentiel métier est par exemple : l'agent de fabrication industrielle ou la restauration.
- Le CTPEA propose 7 référentiels métiers.
- Le travailleur est évalué par un encadrant externe en présence de son encadrant référent.

Pictogrammes FLATICON

- Pixelmeetup
- Freepik
- Good Ware
- justicon
- smalllikeart
- ultimatearm
- dDara
- Fliqqr
- Chanut-is-Industries
- Eucalyp
- Flat Icons
- Kiranshastry
- monkik
- kliwir art
- Izwar Muis
- small.smiles
- Umeicon
- GOWI
- mavadee
- photo3idea_studio
- DinosoftLabs



- Ce document a été écrit en **FALC**.
- **FALC** veut dire **F**acile **À** Lire et à **C**omprendre.
- Il a été écrit, relu et validé par les travailleurs de l'ESAT Riom/Mozac Adapei63.
- Ce document a été réalisé sous la supervision de l'ESAT Ósea (24).

